

Metz, le 16 février 2021

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

Affaire suivie par : Astride ERMAN
Tél : 03 87 34 33 27
E-mail : astride.erman@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Monsieur le Directeur d'HAGANIS
Département assainissement
Service branchements – conformité
rue du trou-aux-Serpents
CS 82095
57052 METZ cedex 02

OBJET : Metz-Construction de 6 logements individuels -Porté à connaissance EU – Avis de recevabilité
RÉF. : 57-2021-00047 – EU - METZ
P.J. :

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dossier de «porté à connaissance eaux usées» au titre de l'article L.181-14 du code de l'environnement concernant la construction de 6 logements individuels rue du 16ième chasseurs à pied sur la commune de Metz au réseau existant.

Le projet consiste à la construction de 6 logements individuels, pouvant accueillir environ 24 équivalents habitants.

Le projet va apporter une charge hydraulique supplémentaire de 2,64 m³/j et une charge organique supplémentaire de 1,44kg DBO₅/j.

Le traitement des effluents est effectué à la station de METZ.

Le réseau et la station sont en capacité d'accepter la charge hydraulique et organique supplémentaire.

Après examen, je vous informe que le dossier que vous m'avez transmis est recevable.

Cette opération devra être réalisée conformément au dossier déposé. La présente lettre clôt la procédure de "porté à connaissance".

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,


Céline DELLINGER

Certifié exécutoire
24 FFV 2021
Le.....